

1 jour - 7 h

Actualisé le : 22/10/2021

### PUBLIC CIBLÉ

- ✓ Entreprises du bâtiment et des travaux publics :  
Personnel du bâtiment, employeur, encadrant, représentant du personnel , exposés à la poussière de silice cristalline.

### PREREQUIS

- ✓ Maîtriser la langue française (écrire et lire) (langue étrangère, nous consulter)

### OBJECTIFS

- ✓ Connaitre la silice cristalline et ses dangers.
- ✓ Repérer les situations à risque.
- ✓ Savoir mettre en place les mesures de prévention pour les travailleurs à risque.



### CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Définition de la silice cristalline.
- ✓ Découverte des dangers de la silice cristalline.
- ✓ Compréhension du nouveau cadre réglementaire en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 21.
- ✓ Identification des situations à risque associées aux travaux susceptibles d'émettre des poussières contenant de la silice.
- ✓ Prise de connaissance des effets sur la santé, à court et long terme.
- ✓ Mesures de prévention à mettre en place : comment se protéger ? Quels EPI utiliser ?
- ✓ Savoir exécuter de façon sécuritaire les travaux susceptibles d'émettre des poussières de silice.

### METHODES MOBILISEES

- ✓ Tour de table (présentation des stagiaires et de leurs attentes)
- ✓ Animation en face à face : exposé magistral avec débats et échanges entre les stagiaires.
- ✓ Diaporama interactif (cours combinés d'extraits vidéo, articles, ...)
- ✓ QCM d'évaluation des connaissances
- ✓ Travaux en sous-groupe sur étude de cas (situation à analyser)
- ✓ Mise en situation professionnelle sur la plateforme pédagogique

### Organisation de la session :

- ✓ Chaque session sera composée de 10 stagiaires maximum.
- ✓ 1 jour de formation soit 7 heures en face à face pédagogique

Formule intra possible et réalisable sous 1 semaine – tarif, nous consulter



**1 jour - 7 h****MODALITES  
D'EVALUATION DES  
ACQUIS**

Modalités d'obtention  
(l'ensemble des épreuves  
est à valider) :

Epreuve théorique :  
- si note < 10 : échec  
- si note ≤ 12 : rattrapage  
à l'oral  
- si note > 12 : réussite

✓ **Epreuve théorique** de 20 mn élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou à réponse courte permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances relatives notamment sur :

- Les risques pour la santé et les facteurs synergiques de risques
- La réglementation relative à la prévention des risques liés à la silice cristalline
- Les documents lui permettant d'avoir la connaissance de la présence de silice cristalline
- Les moyens de protection, les limites d'efficacité des EPI, le choix des méthodes de travail et des équipements de protection des travailleurs en fonction de l'évaluation des risques.

**SUIVI DE L'ACTION**

Cette formation permettra au stagiaire d'être informé pour intervenir sur un chantier susceptible de présenter de la silice cristalline.

**DOCUMENT DELIVRE**

✓ Délivrance d'une attestation de formation individuelle et nominative, suite à la réussite au test théorique.

**TARIF**

Formule intra possible pour un groupe (*max 10 pers*) et réalisable sous 1 semaine, dans la mesure du possible, après étude de votre demande.



04 78 28 27 98

✉ contact@kapi-formations.com

Nos formations sont ouvertes aux travailleurs en situation de handicap dans le respect de l'arrêté du 23 février 2012. Nous consulter.

**www.kapi-formations.fr**